

## Conseil municipal du 07 avril 2015

Absents : Julie Peyrard, Christian Letovanec

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 03 mars

### Urbanisme, Voirie:

- PC modificatif toiture Rue de la Viale accordé
  - DP déposée pour un abri bois Clos St Victor
  - PC déposé pour un garage et abri ouvert à l'étage Route du Château
  - Entretien avec propriétaire pour une division de parcelles
  - Retrait PC sur demande Rue des Tilleuls
- 
- Début des travaux de renforcement et d'enfouissement réseau ERDF quartier La Baudon
  - Nous déplorons le manque de respect des biens publics suite aux vols et dégradations dans les massifs de la commune, dans la nuit du 26/27 mars, et les impacts sur la verrière de la salle polyvalente
  - Dépôt de plainte le 10 mars suite au poteau, Route de La Savasse cassé et au passage d'engin agricole en surcharge
  - Radar pédagogique déposé aux Fayolles prêté par la préfecture jusqu'au 30 avril.

### Tarif abonnement réseau de chaleur :

Les données enregistrées sur plus d'un an de fonctionnement montrent que la puissance utilisée, pour le logement à l'étage situé « au Chalet », est supérieure à 3 kW, elle doit être augmentée d'un kW depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal, (Pour 13)

Décide de modifier la police d'abonnement entre La commune de Geysans et HPR pour la résidence « Le Chalet »

Autorise le Maire à signer cette police d'abonnement

Autorise le Maire à notifier cette police d'abonnement à HPR

### Bâtiments communaux :

- Travaux de terrassement mur nord cimetière
- Enlèvement cuve gaz Le Mas-Yon

### Travaux école :

- Réunions de chantier : chape chauffage coulée le 02, importants travaux pendant vacances scolaires
- Test Infiltrométrie le 06 mars résultat correct malgré quelques fuites

### Vote des taux des taxes :

**Mr le maire rappelle les taux en vigueur depuis 2012 Taxe d'Habitation 12,03 %, Taxe Foncière Bâti 12,02 % Taxe Foncière Non Bâti 53,57 % et propose de ne pas les modifier pour l'année 2015.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux des trois taxes de contributions directes.**

### Budgets primitifs 2014

#### Budget Communal :

La section de fonctionnement s'équilibre à 833 102.42 € ; la section d'investissement s'équilibre à 925 164.01 € avec pour principaux programmes : La restructuration de l'école, la réfection du mur du cimetière et les réparations de voirie.

#### Budget Chauffage :

La section de fonctionnement s'équilibre à 29 431.20 € ; la section d'investissement s'équilibre à 10 097.93 €.

### Divers

- Stage « exploitant licence IV commune » effectué
- Dérogation scolaire

Prochain conseil municipal le 05 mai à 20h30

Fin du conseil : 22h35